FICHE D'INFORMATION DE SÉCURITÉ

Ce document est une information de produit optionnelle qui suit le format d'une FDS selon REACH. Une fiche de données de sécurité conformément à l'article 31 du règlement CE 1907/2006 (REACH) n'est pas nécessaire pour les produits cosmétiques réglementés par le règlement CE 1223/2009.
Date de compilation 2017-12-27

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Tork Spray Soap Tork Savon spray
Numéro d'article	620501

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes	Produit de soins de la peau, savon

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise	Essity Hygiene and Health AB (previously SCA Hygiene Products AB) SE-40503 Göteborg Suède
Téléphone	+46 (0)31 746 00 00 +33 1 85 07 92 00
E-mail	info@essity.com
Site Web	www.essity.com

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit a été évalué pour la sécurité conformément à l'article 10 du Règlement Cosmétique (1223/2009) et est considéré comme sans danger pour la santé humaine dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Aucun danger significatif pour les personnes ou l'environnement n'est attendu

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange d'eau, tensioactifs, parfums et conservateurs. Ce produit doit, conformément à la législation européenne actuelle, être considéré comme un produit cosmétique. Ce produit est conforme aux exigences du règlement CE 1223/2009. L'information sur la composition peut être trouvée dans la fiche informative du produit et dans la liste des ingrédients sur l'emballage.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Général

Lors de contact avec un médecin ou un centre antipoison, fournissez toujours l'emballage ou l'étiquette et, si possible, la notice.

En contact avec les yeux

Rincer l'œil pendant plusieurs minutes avec de l'eau tiède. Si l'irritation persiste, consulter un médecin, de préférence un spécialiste des yeux, pour obtenir des conseils de traitement.

En contact avec la peau

En cas de gêne, laver immédiatement avec de l'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de consommation

En cas d'ingestion de grandes quantités : NE PAS faire vomir, rincer la bouche et boire environ un verre d'eau. Prendre contact avec un centre antipoison ou un médecin. Dans le cas de jeunes enfants, prendre toujours contact avec un centre antipoison ou un médecin à des fins préventives.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Peuvent être utilisées toutes les méthodes habituelles d'extinction.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Des gants de travail, un tablier et des bottes sont recommandées lors de déversements importants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les déversements importants dans les canalisations d'évacuation. L'emballage doit être recyclé après avoir rincé les restes de produit ; de petites quantités du produit peuvent être rincées et déversées dans les canalisations. Les emballages pleins et non utilisés doivent être manipulés conformément aux réglementations locales sur les déchets.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les petits déversements peuvent être essuyés ou rincés avec de l'eau. Les déversements importants devraient être récupérés et envoyés à l'incinération conformément aux réglementations locales.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les instructions d'utilisation et / ou les mises en garde sur l'emballage. Éviter tout contact avec les yeux. Si le produit est souvent utilisé à des fins professionnelles, et une forte exposition cutanée existe, utiliser une protection cutanée ou des produits de soins de la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec et frais (à l'abri du gel, sans excéder 30°C).
Durée de conservation après ouverture: 12 mois.

7.3. Utilisations finales particulières

Voir utilisations identifiées de la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Aucune précaution de protection particulière n'est nécessaire.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: liquide mélange. Couleur: incolore.
b) odeur	ressemble au parfum
c) Seuil olfactif	Non spécifié
d) pH	≈5
e) Point de fusion/point de congélation	Non spécifié
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non spécifié
g) Point d'éclair	Non spécifié
h) Taux d'évaporation	Non spécifié
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non spécifié
k) Pression de vapeur	Non spécifié
l) Densité de vapeur	Non spécifié
m) Densité relative	1,030 kg/L
n) Solubilité	Solubilité dans l'eau: Soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
p) Température d'auto-inflammabilité	Non spécifié
q) Température de décomposition	Non spécifié
r) Viscosité	<10 cPas (23°C)
s) Propriétés explosives	Non applicable
t) Propriétés comburantes	Non applicable

9.2. Autres informations

Information non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le produit est stable.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune propriété nocive pour la santé n'est connue ou attendue lors d'une utilisation normale.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucun dommage à l'environnement connu ou prévu lors d'une utilisation normale. Les tensio-actifs contenus dans ce produit sont facilement biodégradables. Aucun des ingrédients n'est connu comme toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Tous les emballages peuvent être recyclés lorsque cela est possible. Si ce n'est pas le cas, l'emballage doit être éliminé conformément à la réglementation locale. Le fabricant est connecté à des services de recyclage tels que Green Dot, REPA etc. dans tous les pays de l'UE et de l'AELE ; ceux-ci suivent la législation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ne pas de marchandises dangereuses.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit est réglementé par le règlement CE 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Ce document est une information de produit optionnelle qui suit le format d'une FDS selon REACH. Une fiche de données de sécurité conformément à l'article 31 du règlement CE 1907/2006 (REACH) n'est pas nécessaire pour les produits cosmétiques réglementés par le règlement CE 1223/2009.